



Interdiction de la vente de tabac aux mineurs

Rubrique : actualités - Date : dimanche 30 mars 2003

Dans VSD un débat entre Bernard Joly sénateur (RDSE) de Haute Loire qui « vient de faire voter la loi » d'interdiction de vente du tabac aux mineurs de moins de 16 ans et Gilbert Lagrue, médecin tabacologue, sur le thème « Faut il interdire le tabac aux mineurs ? ». A la question de Paul Wermuss « 40% des 15 19 ans sont fumeurs que faire ? » Bernard Joly répond que le sénat vient d'adopter sa proposition de loi, laquelle prévoit des peines d'amende, voire de prison en cas de récidive, pour les buralistes qui transgresseraient l'interdiction. Gilbert Lagrue juge pour sa part la loi « inapplicable » car dit il « l'arrêt du tabac c'est l'analyse des causes du tabagisme ». Le sénateur Joly qui répond que s'il s'agissait de « guérir 100% de mineurs » il serait d'accord, assure « même si je ne sauve qu'une vie je serais heureux » précisant que la France est « l'un des derniers pays d'Europe » à autoriser la vente aux mineurs. Quand Gilbert Lagrue affirme « dire « c'est réservé aux adultes » (&) devient « un argument pour essayer ». B. Joly répond « faites plutôt savoir aux femmes que leur grossesse est en péril si elles fument ». Un argument qui n'arrive pas à convaincre le tabacologue pour qui « les filles veulent s'arrêter de fumer à cause des rides, de l'odeur, ou de la perte de souffle, pas de la grossesse ». Sur la possibilité pour les buralistes d'exiger une carte d'identité, le sénateur rappelle qu'il peuvent déjà le faire pour les chèques et le médecin évoque le « facile » contournement de la loi par la demande faite à un majeur d'acheter les cigarettes, lequel sera incité « à devenir un petit dealer ». A cette interrogation de Paul Wermuss « comment se fait il que malgré la loi Evin huit lycéens sur dix fument au sein de leur établissement ? » Bernard Joly répond « nous avons été trop passifs pendant trop d'années et s'il n'y avait pas la démission parentale on n'aurait pas besoin de loi » alors que G. Lagrue annonce « c'est déjà trop tard. Les jeunes qui fument à quinze ans auront leur cancer à quarante ». Conclusion du tabacologue « la seule mesure urgente c'est d'allouer des crédits exceptionnels pour lutter contre la dépendance ». Conclusion du sénateur « Ils sont nombreux à me soutenir, du ministre de la santé (&) à Laurent Ruquier ».